

## SESSAD : Service d'éducation spéciale et de Soins à domicile

POSTES	<p><b>SESSAD Madeleine Lemaire au Muy</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 directrice</li> <li>- 1 enseignant spécialisé titulaire du CAPPEI, (équivalent option D - poste soumis à entretien)</li> <li>-</li> </ul> <p><b>SESSD LE MUY/SAAS : attention postes implantés au Muy ou La Valette</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 9 enseignants spécialisés (équivalent option B - titulaires du CAPPEI + TFV1 et 2 (postes soumis à entretien)</li> </ul> <p><b>SSEFS TOULON LA VALETTE : Service de soutien à l'éducation familiale scolaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 enseignants spécialisés (équivalent option A - titulaires du CAPPEI + TFA1 et 2) (postes soumis à entretien)</li> </ul>
CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS	<p>Les services médico-sociaux à domicile constituent des dispositifs qui permettent d'apporter "à domicile", l'accompagnement nécessaire aux jeunes de 4 à 18 ans en situation de handicap ainsi qu'à leur famille.</p> <p>Il s'agit de postes d'enseignants itinérants amenés à se déplacer sur les lieux de vie des jeunes accompagnés (notamment établissements scolaires, ...).</p> <p>Les enseignants travaillent au sein d'une équipe pluridisciplinaire : directrice du SESSAD, médecins spécialisés, psychologues, neuropsychologues, psychomotriciens, éducateurs spécialisés, assistantes sociales, agents administratifs et agents d'entretien.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Accompagnement direct auprès des jeunes (en concertation avec les équipes pédagogiques)</li> </ul> <p>Les modalités de ces interventions s'inscrivent dans le projet du jeune. Elles demeurent souples, adaptées à ses besoins et à son PPS, mais aussi aux pratiques pédagogiques des enseignants de la classe. Cet accompagnement pourra intervenir au sein de l'établissement scolaire (dans un local mis à disposition et/ou au sein de la classe) mais aussi dans les locaux du service. Il pourra être individuel ou en groupe.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Partenariat notamment avec les établissements scolaires</li> <li>● Collaboration avec les familles et les enseignants référents concernés (ERSEH)</li> </ul> <p><b>Les enseignants doivent se conformer au projet du service et sont soumis au règlement intérieur de l'association. Ils sont amenés à se déplacer dans le cadre de leurs missions avec leur véhicule personnel (automobile, scooter ou moto) ou un véhicule de service (automobile).</b></p>
COMPETENCES ET QUALITES REQUISES	<p>Etre titulaire du CAPPEI ou son équivalent dans le parcours ou option correspondant au support.</p> <p>Avoir une bonne connaissance dans le domaine de l'orientation (parcours, dispositifs...).</p> <p>Avoir une bonne connaissance du 2<sup>nd</sup> degré.</p> <p>Etre capable de contribuer à construire avec une équipe pluri professionnelle une représentation de la situation globale par l'évaluation scolaire de l'enfant ou du jeune.</p> <p>Etre une personne ressource dans la compréhension des problématiques relatives aux situations d'apprentissages.</p>
SPECIFICITE	<p>Les services médico-sociaux à domicile du département couvrant plusieurs troubles spécifiques (cognitifs, autistiques, sensoriels...), il est impératif de contacter la directrice du SESSAD ou l'IEN ASH pour connaître les caractéristiques du poste, le parcours ou option nécessaires et sa localisation avant de postuler.</p>
SITUATION ADMINISTRATIVE	<p>24h hebdomadaires devant les élèves + 3h réunion de synthèse, fonctionnement, projets, formation de circonscription (108 heures). L'emploi du temps est évolutif et déterminé au regard des besoins du service par la Direction. Celle-ci exerce l'autorité fonctionnelle au nom de l'association gestionnaire.</p> <p>L'autorité hiérarchique demeure celle de L'IEN ASH.</p>

### CONTACTS :

- IEN ASH, M. BOUTONNE : 04 94 09 55 62 ou son secrétariat : 04 94 09 55 26
- Président de l'AD-PEP83, M. QUINCHON : 04 94 57 08 09
- Directrice du SESSAD, Mme PETRI : 06 22 90 21 15